

Commune de BLAUVAC
9 route de Saint Estève, 84570 BLAUVAC
Tél : 04.90.61.81.41 Fax : 04.90.60.59.87
Email : blauvac@wanadoo.fr



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE BLAUVAC



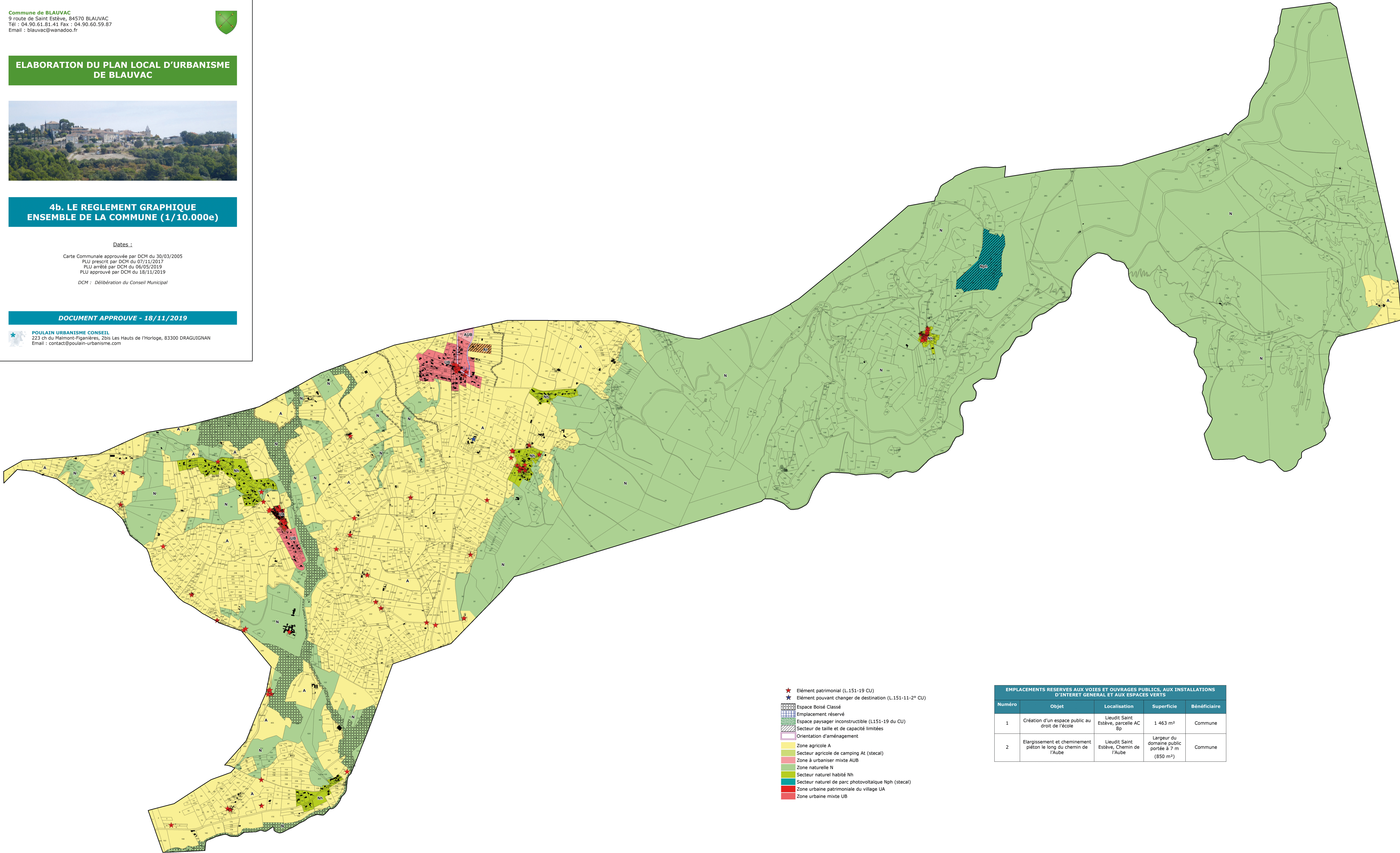
4b. LE REGLEMENT GRAPHIQUE
ENSEMBLE DE LA COMMUNE (1/10.000e)

Dates :

Carte Communale approuvée par DCM du 30/03/2005
PLU prescrit par DCM du 07/11/2017
PLU arrêté par DCM du 06/05/2019
PLU approuvé par DCM du 18/11/2019
DCM : Délibération du Conseil Municipal

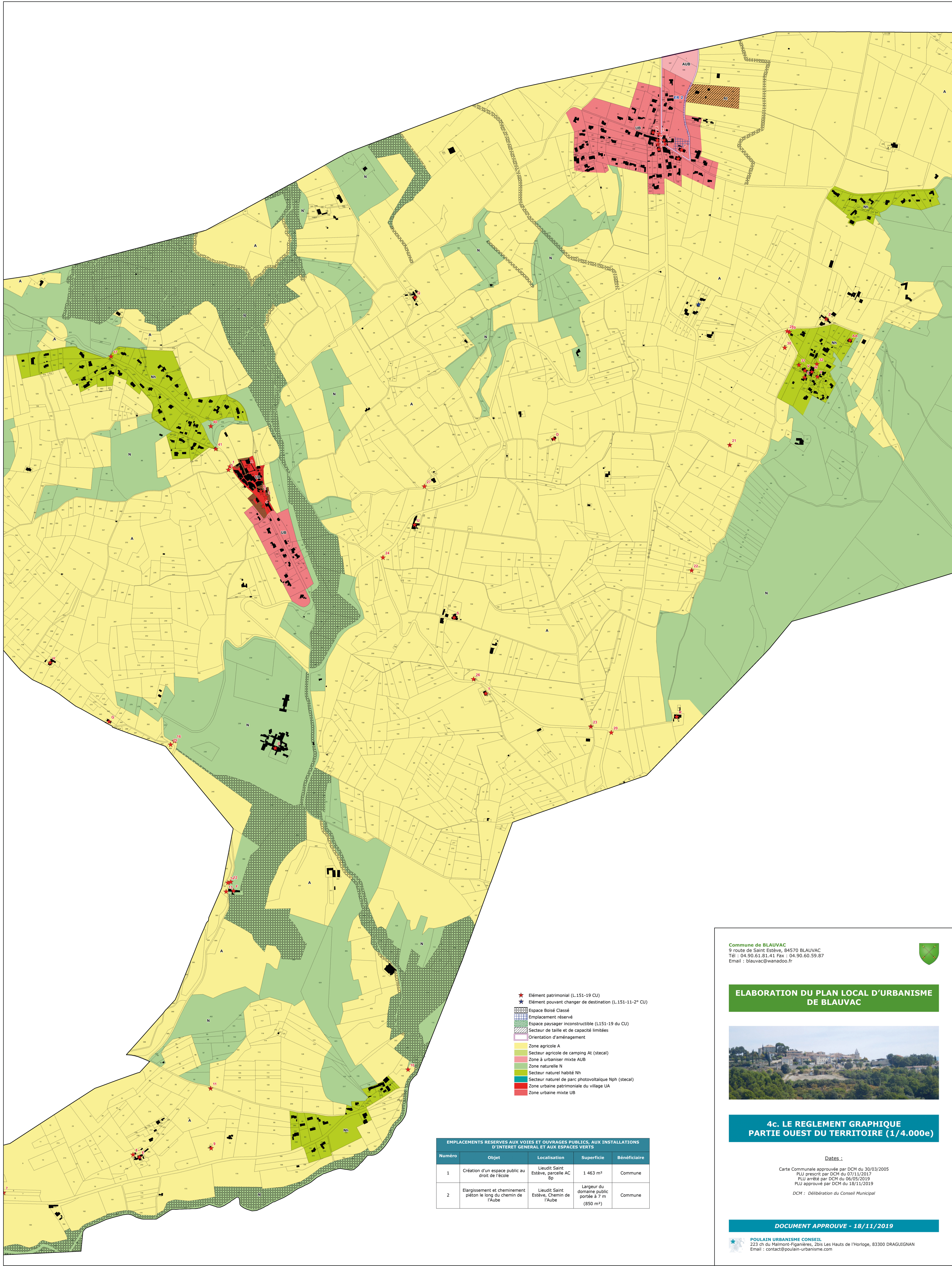
DOCUMENT APPROUVE - 18/11/2019

POULAIN URBANISME CONSEIL
223 ch du Malmont-Figanières, 2bis Les Hauts de l'Horloge, 83300 DRAGUIGNAN
Email : contact@poulain-urbanisme.com



- ★ Elément patrimonial (L.151-19 CU)
- ★ Elément pouvant changer de destination (L.151-11-2° CU)
- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé
- Espace paysager inconstructible (L151-19 du CU)
- Secteur de taille et de capacité limitées
- Orientation d'aménagement
- Zone agricole A
- Secteur agricole de camping At (stecal)
- Zone à urbaniser mixte AUB
- Zone naturelle N
- Secteur naturel habité Nh
- Secteur naturel de parc photovoltaïque Nph (stecal)
- Zone urbaine patrimoniale du village UA
- Zone urbaine mixte UB

EMPLACEMENTS RESERVES AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS, AUX INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL ET AUX ESPACES VERTS				
Numéro	Objet	Localisation	Superficie	Bénéficiaire
1	Création d'un espace public au droit de l'école	Lieudit Saint Estève, parcelle AC 8p	1 463 m²	Commune
2	Elargissement et cheminement piéton le long du chemin de l'Aube	Lieudit Saint Estève, Chemin de l'Aube	Largeur du domaine public portée à 7 m (850 m²)	Commune



Commune de BLAUVAC
9 route de Saint Estève, 84570 BLAUVAC
Tél : 04.90.61.81.41 Fax : 04.90.60.59.87
Email : blauvac@wanadoo.fr



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE BLAUVAC



4c. LE REGLEMENT GRAPHIQUE
PARTIE OUEST DU TERRITOIRE (1/4.000e)

Dates :
Carte Communale approuvée par DCM du 30/03/2005
PLU prescrit par DCM du 07/11/2017
PLU arrêté par DCM du 06/05/2019
PLU approuvé par DCM du 18/11/2019
DCM : Délibération du Conseil Municipal

DOCUMENT APPROUVE - 18/11/2019
POULAIN URBANISME CONSEIL
223 ch du Malmont-Figanières, 2bis Les Hauts de l'Horloge, 83300 DRAGUIGNAN
Email : contact@poulain-urbanisme.com

EMPLACEMENTS RESERVES AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS, AUX INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL ET AUX ESPACES VERTS				
Numéro	Objet	Localisation	Superficie	Bénéficiaire
1	Création d'un espace public au droit de l'école	Lieudit Saint Estève, parcelle AC 89	1 463 m²	Commune
2	Elargissement et cheminement piéton le long du chemin de l'Aube	Lieudit Saint Estève, Chemin de l'Aube	Largeur du domaine public portée à 7 m (850 m²)	Commune

Commune de BLAUVAC
9 route de Saint Estève, 84570 BLAUVAC
Tél : 04.90.61.81.41 Fax : 04.90.60.59.87
Email : blauvac@wanadoo.fr



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE BLAUVAC



4d. LE REGLEMENT GRAPHIQUE
VILLAGE ET SAINT ESTEVE (1/2.000e)

Dates :

Carte Communale approuvée par DCM du 30/03/2005
PLU prescrit par DCM du 07/11/2017
PLU arrêté par DCM du 06/05/2019
PLU approuvé par DCM du 18/11/2019

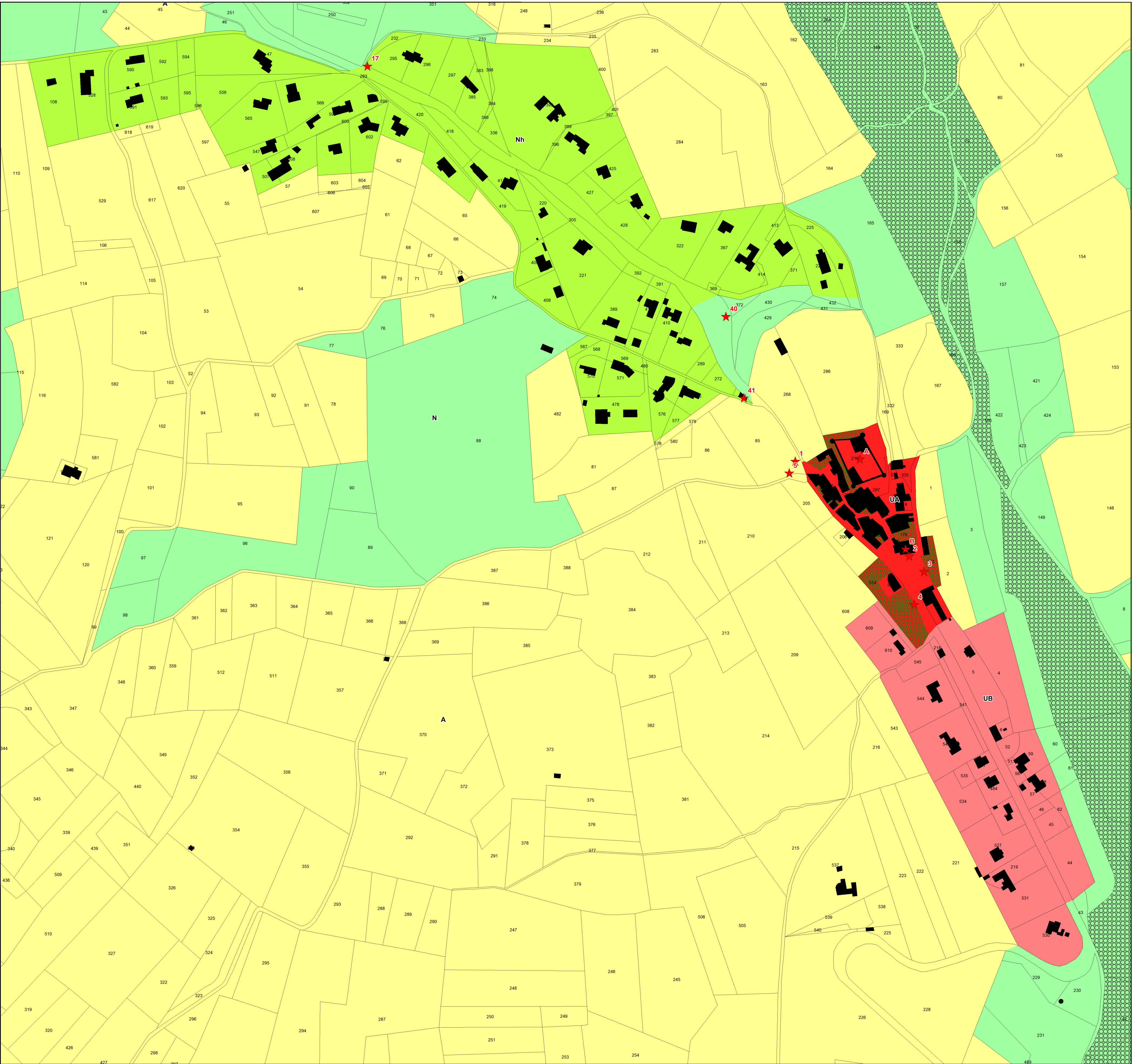
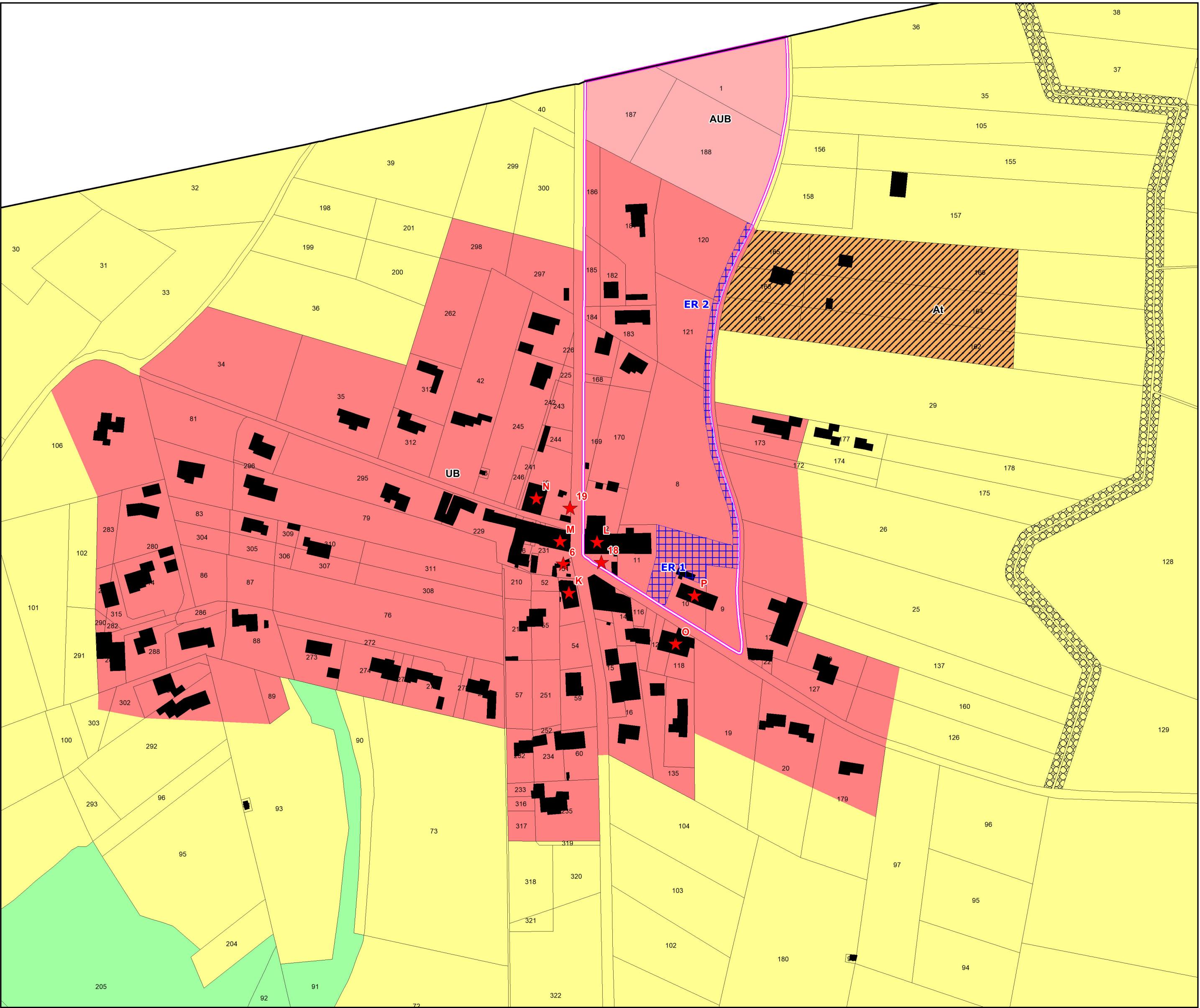
DCM : Délibération du Conseil Municipal

DOCUMENT APPROUVE - 18/11/2019

POULAIN URBANISME CONSEIL
223 ch du Malmont-Figanières, 2bis Les Hauts de l'Horloge, 83300 DRAGUIGNAN
Email : contact@poulain-urbanisme.com

- ★ Elément patrimonial (L.151-19 CU)
- ★ Elément pouvant changer de destination (L.151-11-2° CU)
- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé
- Espace paysager inconstructible (L151-19 du CU)
- Secteur de taille et de capacité limitées
- Orientation d'aménagement
- Zone agricole A
- Secteur agricole de camping At (stecal)
- Zone à urbaniser mixte AUB
- Zone naturelle N
- Secteur naturel habité Nh
- Secteur naturel de parc photovoltaïque Nph (stecal)
- Zone urbaine patrimoniale du village UA
- Zone urbaine mixte UB

EMPLACEMENTS RESERVES AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS, AUX INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL ET AUX ESPACES VERTS				
Numéro	Objet	Localisation	Superficie	Bénéficiaire
1	Création d'un espace public au droit de l'école	Lieudit Saint Estève, parcelle AC 8p	1 463 m²	Commune
2	Elargissement et cheminement piéton le long du chemin de l'Aube	Lieudit Saint Estève, Chemin de l'Aube	Largeur du domaine public portée à 7 m (850 m²)	Commune





ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE BLAUVAC



4e. LE REGLEMENT GRAPHIQUE
ENSEMBLE DE LA COMMUNE (1/10.000e)
RISQUES INONDATION ET FEU DE FORET

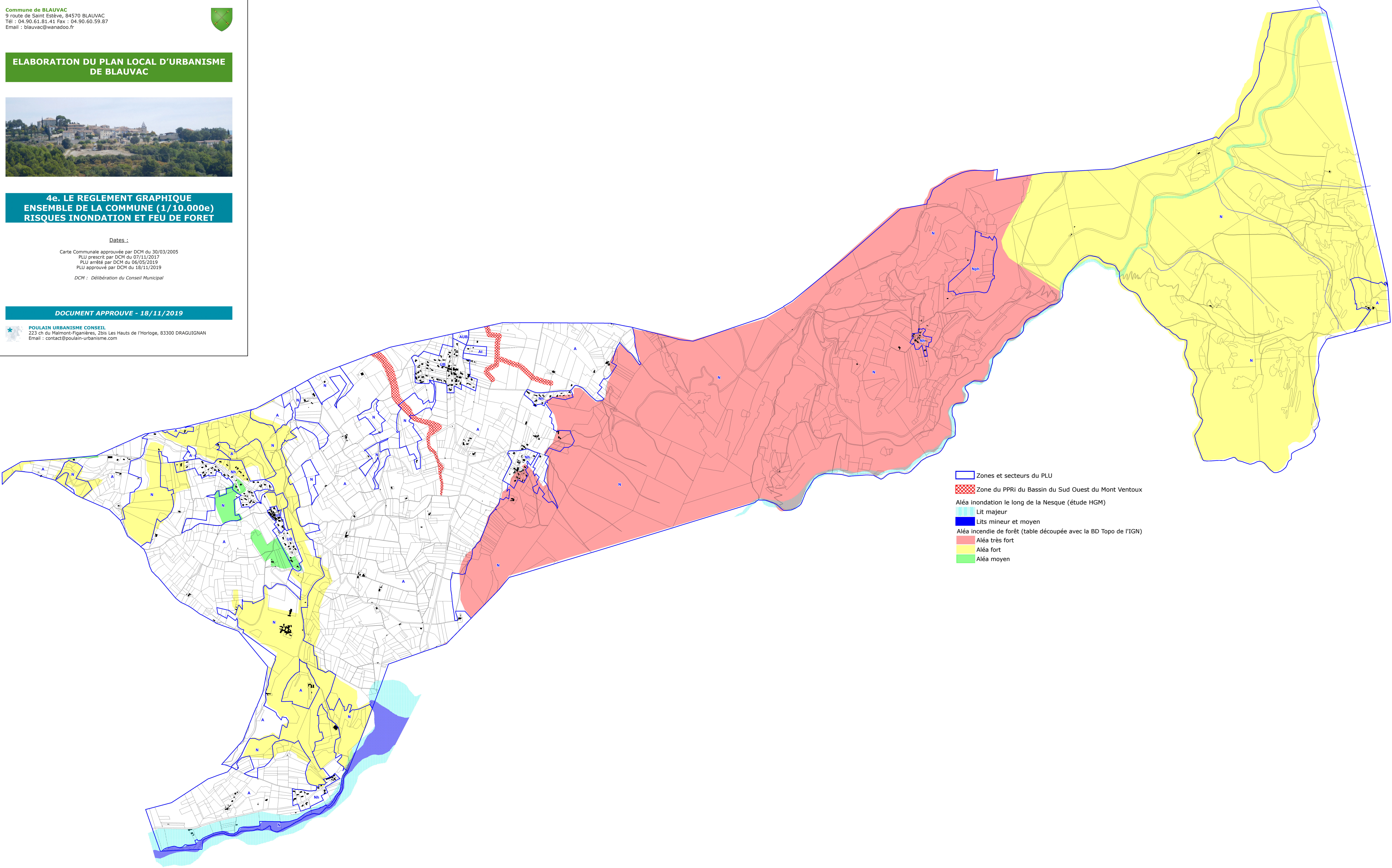
Dates :

Carte Communale approuvée par DCM du 30/03/2005
PLU prescrit par DCM du 07/11/2017
PLU arrêté par DCM du 06/05/2019
PLU approuvé par DCM du 18/11/2019

DCM : Délibération du Conseil Municipal

DOCUMENT APPROUVE - 18/11/2019

POULAIN URBANISME CONSEIL
223 ch du Malmont-Figanières, 2bis Les Hauts de l'Horloge, 83300 DRAGUIGNAN
Email : contact@poulain-urbanisme.com



- Zones et secteurs du PLU
- Zone du PPRi du Bassin du Sud Ouest du Mont Ventoux
- Aléa inondation le long de la Nesque (étude HGM)
- Lit majeur
- Lits mineur et moyen
- Aléa incendie de forêt (table découpée avec la BD Topo de l'IGN)
- Aléa très fort
- Aléa fort
- Aléa moyen